



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL MUNICIPAL
5 JUIN 2023**

L'an deux mil vingt-trois, le 5 juin 2023, à vingt heures trente, le conseil municipal légalement convoqué par M. Jérôme BÉGASSE, Maire, s'est réuni salle des Halles, en séance publique.

24 présents : M. Jérôme BÉGASSE, M. Frédéric SALAÛN, Mme Cécile BREGEON, M. Yves LE ROUX, Mme Jacqueline LE QUÉRÉ, M. Vincent BONNISSEAU, M. Florent BASLÉ, Mme Pascale MACOURS, Mme Catherine LEBON, M. Pierre AVENET, M. William POMMIER, Mme Florence STABLO, Mme Laetitia COUR, M. Jean-Michel GUÉNIOT, Mme Morgane JÉZÉGOU, Mme Katell SEVIN-RENAULT, Mme Séverine BUFFERAND, Mme Maëlle EVARD, Mme Fabienne MONTEBAULT, M. Samuel TRAVERS, Mme Laura ESNAULT, Mme Cécile MARCHAND, M. Sylvain NEVEU, Mme Leslie SALIOT formant la majorité des membres en exercice.

3 excusés :

M. Franck JOURDAN ayant donné pouvoir à M. Frédéric SALAÛN

M. Guillaume HUBERT ayant donné pouvoir à M. Florent BASLÉ

M. Grégory FONTENEAU ayant donné pouvoir à M. Samuel TRAVERS

0 absent

Secrétaires de séance : M. Samuel TRAVERS et Mme Cécile MARCHAND

Date d'affichage :

Date de convocation : le 30 mai 2023

Nombre de conseillers en exercice : 27

2023_06_05_06

Nomenclature : 7

Reprises sur provisions

Rapporteur : M. Frédéric SALAÛN

M. Frédéric SALAÛN, rapporteur, rappelle que la société IN Solidum M. GASTEBOIS SCI Yohann a été condamnée à verser la somme de 238 182,65 €.

M. Frédéric SALAÛN propose aux membres du conseil municipal de valider une reprise sur provisions d'un montant de 3 300,00 €.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **Donne un avis favorable à la reprise sur provisions**
- **Autorise M. le Maire à signer tous documents relatifs à la gestion de ce dossier.**



et délibéré le jour, mois et an ci-dessus.

Pour extrait conforme.

Le Maire : Jérôme BÉGASSE.



Mairie

B.P. 13 - 35140 Saint-Aubin-du-Cormier

Tél : 02 99 39 10 42 - Fax : 02 99 39 23 25 - Courriel : mairie@ville-staubinducormier.fr

www.saint-aubin-du-cormier.bzh